

Communiqué de Presse

Pari-Gagné (Trambly, Saône et Loire), lundi 19 août 2013

Conférence-Débat

« *Comment remettre la finance au service de l'économie réelle ?* »

Ce soir, à Pari-Gagné, Jacques CHEMINADE, économiste et homme politique au dessus de tous les clivages, répond à une invitation citoyenne car, à travers la torpeur de l'été, chacun sent bien que rien ne va plus.

Partout dans le monde, des mouvements populaires et des élus manifestent la recherche d'un nouveau chemin et une volonté de changement. Ici ou là, des foyers de guerres civiles s'allument et pourraient bien tout embraser.

En terre de Bourgogne, où reposent Raymond et Lucie AUBRAC, la rencontre informelle de ce soir appelle à la résistance, à l'espoir qu'un autre monde est possible.

Plus sensibles ici, parce qu'il est l'un des nôtres, nous voyons bien que le Ministre du redressement productif se heurte à des obstacles insurmontables. La gestion du bien commun échappe à nos gouvernants car un système, sournoisement installé depuis des décennies et dont la mondialisation accélère la capacité de nuisance, a déplacé les leviers du pouvoir vers des décideurs non élus et remis l'argent du contribuable et de l'épargne entre les mains de banques toutes puissantes qui jouent avec cet argent pour le profit de quelques-uns aux dépens de l'humain et de l'intérêt collectif.

Comment restituer au peuple le pouvoir qui lui appartient, dans le cadre des lois qui régissent le vivre ensemble, la justice et l'égalité des chances ?

L'appel de Pari-Gagné, qui sera lancé ce soir par quelques signataires, au nom de l'intérêt général, s'adresse aux élus des plus petites structures collectives représentatives de la population : **les communes**.

Ce sont nos municipalités qui peuvent s'emparer de l'inquiétude populaire et du profond malaise ressenti devant la destruction, jour après jour, des emplois, de l'économie, des services au public, de toutes les activités qui composaient le paysage harmonieux des années de redressement de l'après-guerre. Le Code Général des Collectivités leur donne le pouvoir d'émettre le vœu qui, parti de la base, remontera tous les échelons de l'Administration décentralisée pour **réclamer au Parlement une loi qui réforme l'actuel système bancaire nocif et condamné**.

Si, soumis à la puissance des lobbies de la Finance, les Présidents successifs de la République se montrent, malgré leur volonté exprimée, impuissants à diriger leurs gouvernements vers les décisions indispensables pour "*remettre l'argent au service de l'économie réelle*", **c'est aux élus des communes françaises que revient le devoir de déposer cette exigence entre les mains du législateur**.

La "réforme bancaire" du 18 juillet 2013 n'a été, hélas, en trompe l'œil, qu'une réforme des banques par les banquiers pour les banquiers. La survie du peuple est sacrifiée et la loi le place en danger.

Les Collectivités locales et territoriales demanderont au Parlement **une loi de séparation stricte entre les banques de dépôt et de crédit d'une part et les banques d'affaires et de marché d'autre part**. Ce préalable trouvera ensuite son efficacité par le recours à **un crédit productif public** au service de l'entreprise. Ce changement fondamental d'orientation économique est une attente qui se manifeste partout, notamment aux Etats-Unis. Le rôle d'inspirateur revenant à la France, l'initiative de ce 19 août, en Bourgogne, sera un pari gagné.

Contact : louis.reymondon@gmail.com